

Fonctionnement discursif de *pas* dans les structures nominales

Françoise Mignon *

*The aim of this paper is to provide a description of occurrences of the negative element *pas* in front of a noun phrase when the latter is neither directly nor explicitly dependent on a verb. Identifying the different forms assumed by the noun phrase introduced by *pas* does not account in itself for the functional heterogeneity of such occurrences. This is, then, a study based on textual integration criteria and on discourse functions which will enable us to show that there are regular features in the use of these negative noun phrases: the item *pas* gives the noun phrase a certain autonomy at the utterance level and indicates the speaker's refusal to relate this noun phrase to the discourse context.*

*Nous proposons une description des occurrences de *pas* associé à un groupe nominal lorsqu'il n'entre pas dans la dépendance directe et explicite d'un verbe. L'identification des diverses formes que prend le groupe nominal introduit par *pas* ne rend pas compte à elle seule de l'hétérogénéité fonctionnelle des occurrences. Un examen fondé sur des critères d'intégration textuelle et sur les fonctions discursives permet ensuite de révéler des régularités dans les emplois de ces structures nominales négatives : la présence de *pas* confère au groupe nominal une certaine autonomie énonciative et indique le refus de la part du locuteur de mettre en relation le contenu de ce groupe avec le contexte.*

* ERSS, Université Toulouse II.

Introduction

A partir d'une forme unique de négation syntaxique *non*, la négation en français s'est différenciée en une forme forte *non* et une forme affaiblie *ne*, s'associant éventuellement au quantifieur *pas*. Actuellement, le paradigme oppose l'emploi de (*ne*) *pas* et de *non* selon que la négation est associée à un verbe ou qu'elle apparaît dans des structures averbales (cf. Muller, 1991). Cependant, cette opposition n'est pas stricte puisque *pas* est susceptible d'apparaître aussi dans des contextes sans verbe exprimé, venant concurrencer les emplois de *non*.

L'objectif de cette étude est de proposer une description des occurrences de *pas* averbal, afin de mettre en évidence la diversité des mécanismes linguistiques et discursifs qui entrent en jeu dans cet emploi.

Dans cette perspective, il s'avère nécessaire d'interroger conjointement la notion d'ellipse. Pour cela, outre les ellipses au sens courant du terme, entendues comme la suppression de matériel linguistique superflu ou facilement restituable, l'examen est étendu à toutes les occurrences de *pas* qui ne sont pas dans la dépendance directe et explicite d'un verbe. Dans ce type d'emploi, *pas* peut s'associer à diverses catégories syntaxiques, mais nous restreignons ici l'analyse aux cas où il précède un nom ou une forme équivalente.

Le corpus est constitué de trois pièces de théâtre contemporaines¹, la forme du dialogue étant propice à l'emploi de structures elliptiques dans lesquelles les occurrences de *pas* sont fréquentes.

Une première approche lexico-grammaticale permet d'identifier les diverses formes que prend le groupe nominal introduit par *pas*, mais elle reste insuffisante car elle ne résout pas l'hétérogénéité fonctionnelle des occurrences rencontrées (section 1). Un examen fondé sur des critères d'intégration textuelle (section 2) et sur les fonctions discursives (section 3) permet ensuite de définir des constantes dans les emplois des structures nominales introduites par *pas*, et d'en approcher l'unité, à savoir l'expression du refus par le locuteur de mettre en relation le groupe nominal avec un prédicat dans un contexte donné (section 4).

1. Description lexico-grammaticale

L'absence de verbe dans le contexte immédiat constitue le critère de sélection des occurrences. La confrontation des diverses formes relevées avec la description proposée par Gaatone (1994) montre que l'identification d'une structure spécifique ne garantit pas un fonctionnement syntaxique et

¹ *En attendant Godot* (1952) de Beckett, *Roberto Zucco* (1990) de Koltès, *Gibiers du temps* (1995) de Gabily. Les occurrences sont référencées par l'initiale du nom de l'auteur, suivie du numéro de la page où elles ont été relevées.

sémantique particulier. En ce sens, l'examen dans les frontières du groupe introduit par *pas* est une démarche préalable qui ne suffit pas à rendre compte de régularités dans l'emploi de ces structures.

1.1. Structures identifiées dans le corpus

La reconnaissance des groupes nominaux introduits par *pas* est effectuée à partir des 70 occurrences rencontrées dans le corpus.

a) [*pas de N*] :

- (1) CHEUR D'ENTRE. – [...] Et pour toi, **pas** de trêve non plus, **pas** de nourriture ni de compassion. [...] (G, 60)

b) [*pas + expression quantifiante + N*] : Il s'agit des occurrences où *pas* précède un nom quantifié. Avec le numéral *un*, ou les expressions *un seul*, *tout le*, *l'ombre de*, *une once de*, etc., il est communément interprété comme un prédéterminant². Cet emploi est théoriquement commutable avec [*pas de N*] ou [*aucun N*] (2), sans que la substitution soit effectivement toujours possible (3) :

- (2) [...] *Cypris* : **pas un mouvement**. (G, 44)

- (3) POZZO. – Vous m'avez pris pour Godot.
VLADIMIR. – Oh non, monsieur, **pas un seul instant**, monsieur. (B, 30)

c) [*pas + GN non quantifié*] : *Pas* peut être directement suivi du nom (4) ou d'un pronom, séparé de lui par un déterminant défini (5), partitif (6) ou indéfini (7) ; il peut éventuellement être précédé de « même » et / ou d'une préposition (5).

- (4) UNE PUTE. – Moi, j'appelle les flics. Il va le tuer.
UN GARS. – **Pas** question d'appeler les flics. (K, 47)

- (5) [...] *Dans un silence surnaturel. Avec même pas la rumeur habituelle des villes.*
[...] (G, 72)

- (6) OMBRE DE BERETA. – [...] / c'est presque de l'or, du plaqué / tu dis quoi, Acamas ? **pas** du plaqué, du doré : tu dis ça Acamas / [...] (G, 75)

- (7) UNE VOIX. – Mais un enfant, Zucco ; on ne tue pas un enfant. On tue ses ennemis, on tue des gens capables de se défendre. Mais **pas** un enfant. (K, 92)

² Voir notamment Muller (1991 : 147), Gaatone (1994 : 165).

1.2. Propriétés syntaxiques et sémantiques

Gaatone (1994) se propose de décrire les phrases négatives averbales (en y intégrant l'emploi des semi-négations), dans lesquelles la présence de la négation détermine l'omission du verbe. Il en dégage les propriétés suivantes : elles sont centrées autour d'un groupe nominal, aucune information verbale n'est récupérable dans le contexte, et c'est le terme négatif qui représente le prédicat, rendant possible la forme elliptique. Toutefois, il exclut de son analyse des expressions figées telles que *Pas question* pour leur caractère non productif, et toutes les séquences qui supposent un contexte de substitution (les corrélations antithétiques par exemple (6), où la forme elliptique ne dépend pas de l'emploi de la négation)³. Des emplois que nous avons relevés, il ne retient que les structures [*pas de N*] et [*pas + expression quantifiante +N*].

Selon l'auteur, *pas* conserve dans l'énoncé négatif averbal son statut syntaxique d'adverbe, mais au lieu de suivre le verbe et de modifier le groupe verbal comme dans son emploi principal, il modifie le nom qu'il précède. Du point de vue sémantique, il exprime la quantité nulle, l'inexistence, et « *il y a* serait approprié pour tous les exemples » (p. 167).

Mais l'application systématique de cette analyse aux occurrences du corpus présente des difficultés autant du point de vue syntaxique que du point de vue sémantique.

1.2.1. Interprétation syntaxique

Gaatone insiste sur le fait que les structures concernées par son analyse n'impliquent aucun effacement ni aucune information verbale donnée antérieurement. Cette condition pose le problème de la délimitation de la phrase dans le texte et de son autonomie contextuelle. Ainsi, l'exemple (8) présente une structure conforme à la classe isolée par Gaatone. Mais si on la compare à un autre exemple du même texte relevé quelques pages avant (9), où la même structure est détachée d'un groupe verbal introduit par *il y a*, faut-il proposer une analyse différente ?

(8) [...] : *mais là encore, toujours, même pas un chien, même pas un enfant qui jouerait à la balle, [...]* (G, 78)

(9) [...], *on voit bien qu'il n'y a rien sur le plateau du théâtre, même pas un chien, que c'est parfaitement désert [...]* (G, 71)

De même, en (10), on peut considérer soit qu'il y a trois propositions juxtaposées, soit que la virgule introduit un constituant détaché de *laisser*.

³ Cristea (1990), dans une toute autre démarche, exclut de sa définition des énoncés elliptiques seulement ceux qui n'apportent pas d'information nouvelle dans la suite du discours (par exemple la réponse *Pas du tout*).

Fonctionnement discursif de pas dans les structures nominales

Dans le premier cas, il est possible d'appliquer l'analyse proposée par Gaatone ; en revanche, dans la seconde interprétation, *pas* modifie le prédicat verbal énoncé antérieurement.

- (10) PREMIER POLICIER. – Il reviendrait ici ? Pourquoi voudrais-tu qu'il revienne ? Il n'a rien laissé, **pas** un bagage, rien. Il n'est pas fou. [...] (K, 85)

1.2.2. Interprétation sémantique

Selon Gaatone, dans les structures négatives averbales, l'adverbe négatif implique par soi-même « l'affirmation d'inexistence, ou la négation d'existence » (p. 169). Or, pour une même forme [*pas de N*], l'interprétation qui suggère un prédicat existentiel sous-jacent est peut-être applicable en (11) ; mais elle paraît plus difficile à soutenir pour (12).

- (11) LEA. – Maintenant viens !
Marie, pas de réaction. (G, 73)
- (12) VLADIMIR (*prenant de la ficelle dans sa poche*). – On va la lacer.
ESTRAGON (*véhémentement*). – Non, non, **pas** de lacet, **pas** de lacet ! (B, 98)

Ainsi, la phrase averbale négative telle qu'elle est conçue par Gaatone se restreint à quelques formes nominales dont les occurrences effectives du corpus ne présentent pas un fonctionnement syntaxique et sémantique stable. Les problèmes qui surgissent dans la tentative d'appliquer son cadre d'analyse aux séquences présentant pourtant une structure conforme à celles qu'il définit, indiquent l'intérêt de maintenir pour notre étude la globalité des occurrences recensées, et d'entreprendre un examen qui dépasse les frontières de la structure nominale concernée.

2. Analyse des structures nominales introduites par *pas* en fonction de leur mode d'insertion dans le texte

Pour rendre compte du statut syntaxique de *pas* averbal, il s'avère nécessaire de compléter la description lexico-grammaticale des occurrences du corpus en prenant comme critère la relation qu'elles entretiennent avec le contexte d'apparition et en interrogeant le statut de l'ellipse.

Le groupe averbal introduit par *pas* peut référer à un énoncé plein antécédent auquel il se rattache plus ou moins manifestement ; il présente alors une autonomie variable par rapport à son contexte d'apparition. Dans d'autres cas, un verbe-support est facilement restituable. Mais certaines occurrences s'avèrent irréductibles.

2.1. Le prédicat auquel réfère *pas* est formulé dans le contexte précédent

L'occurrence de *pas* averbal coïncide souvent avec la présence, dans le contexte précédent, d'un verbe auquel il réfère. Dans cet emploi, *pas* semble présenter les caractéristiques qu'il a dans sa fonction d'opérateur de négation d'un verbe fléchi. En effet, la reconnaissance d'un prédicat verbal antérieur que *pas* détermine a posteriori permet d'attribuer au groupe nominal qu'il régit une fonction syntaxique.

L'énoncé précédent auquel *pas* réfère peut être soit affecté (13), soit dépourvu (14) des marques de la négation.

- (13) THESEE. – Homme, pour toi, je n'ai rien
Moi
Pas d'or. **Pas** d'argent
Rien. Si tu as dans l'idée [...] (G, 100)

- (14) LA DAME. – [...] Cette envie-là, tous les hommes l'ont eue un jour ; tous.
ZUCCO. – **Pas** moi. Je suis doux et pacifique. (K, 57)

D'autre part, l'apparente autonomie du groupe nominal introduit par *pas* dépend de la ponctuation qui le précède et de son insertion dans la séquence dialogale : en (15), le circonstant de temps est séparé de l'énoncé qu'il prolonge par une simple virgule. La pause peut être beaucoup plus marquée avec une ponctuation forte et un changement d'alinéa comme en (13) où le groupe nominal occupe la fonction d'objet direct.

- (15) VLADIMIR. – [...] Je ne me suis pas levé de la nuit, **pas** une seule fois. (B, 82)

Mais la relation établie entre le prédicat et le constituant détaché peut aussi dépasser les frontières de la réplique et s'instituer comme élément de cohésion et de progression dans l'interlocution. Parce que le verbe auquel réfère le morphème négatif n'est pas répété, l'occurrence de *pas* permet de condenser le contenu de la proposition énoncée par l'interlocuteur. En étendant sa portée de part et d'autre, dans un seul mouvement, il accomplit le rejet de la proposition précédente et introduit un élément nouveau :

- (3) POZZO. – Vous m'avez pris pour Godot.
VLADIMIR. – Oh non, monsieur, **pas** un seul instant, monsieur. (B, 30)

En (3) où le constituant détaché n'est pas un complément essentiel du verbe, le membre introduit par *pas* apporte à l'expression du rejet de la proposition une information supplémentaire sur l'étendue temporelle concernée.

Dans d'autres exemples, un constituant de même fonction est déjà présent dans le premier membre et le constituant détaché vient le redoubler soit sous forme redondante (7), soit comme spécification (9).

Fonctionnement discursif de pas dans les structures nominales

- (7) UNE VOIX. – Mais un enfant, Zucco ; on ne tue pas un enfant. On tue ses ennemis, on tue des gens capables de se défendre. Mais **pas** un enfant. (K, 92)
- (9) [...] *on voit bien qu'il n'y a rien sur le plateau du théâtre, même pas un chien, que c'est parfaitement désert* [...] (G, 71)

Un cas particulier de l'emploi des structures nominales comme constituant détaché est la mise en contraste : deux sujets ou autres constituants du même verbe entrent dans une corrélation antithétique et sont obligatoirement affectés, l'un d'une marque positive, et l'autre d'une marque syntaxique de la négation. *Pas* est susceptible d'être remplacé par *non* avec des contraintes sur la position (*pas moi / *non moi / moi non*)⁴. Le second membre de l'opposition est plus ou moins détaché du premier par la ponctuation (7), ou par le changement de locuteur (16) ; parfois, le premier membre reste implicite (17).

- (16) LA GAMINE. – Je voudrais être maigre. Je voudrais être une branche d'arbre sec qu'on a peur de casser.
LA PATRONNE. – Eh bien, **pas** moi. [...] (K, 71)
- (17) VLADIMIR. – Il ne te bat pas ?
GARÇON. – Non, monsieur, **pas** moi. (B, 71)

Soit l'antithèse concerne des termes sémantiquement ou discursivement opposés, par exemple les individus en rapport d'interlocution (16), soit elle extrait d'un ensemble un élément qui se singularise quant à la relation prédicative (14).

- (14) LA DAME. – (...) Cette envie-là, tous les hommes l'ont eue un jour ; tous.
ZUCCO. – **Pas** moi. Je suis doux et pacifique. (K, 57)

Le membre négatif est indifféremment en première ou seconde position. Lorsque *pas* introduit le premier membre, il s'agit d'un emploi qui associe le détachement d'un constituant avec prédicat verbal présent dans le contexte antérieur et la mise en contraste (18). Même si la forme de ce type d'énoncés est manifestement elliptique, la détermination du verbe dont dépend le groupe introduit par *pas* et de sa fonction syntaxique s'avère parfois incertaine :

- (18) PHEDRE. – Appelle-le, sonne-le
NOURICIELLE. – Monsieur Démophon, votre mère vous prie de venir

⁴ L'association de la négation *non* ou *pas* avec un pronom personnel dans n'importe quelle fonction syntaxique se réalise obligatoirement avec la forme tonique du pronom (*moi*). Ainsi, même si le prédicat verbal est formulé dans le contexte antérieur, sa référence au moyen de *pas* ne suffit pas à imprimer à la structure les propriétés d'une phrase verbale.

PHEDRE. – Idiote vagissante, **pas** l'escogriffe, l'autre. Mon Acamas, mon préféré (G, 28)

Dans cet exemple, la forme de l'énoncé indique bien qu'il s'agit d'une structure contrastive, mais la fonction des groupes mis en contraste reste ambiguë ; faut-il supposer que le groupe nominal introduit par *pas* dépend du verbe directement antérieur prononcé par l'interlocuteur et qu'il occupe la même fonction que *vous* (*Votre mère ne prie pas l'escogriffe de venir, mais l'autre*) ? ou bien qu'il réfère au dernier énoncé prononcé par Phèdre et qu'il occupe la même fonction que le clitique *le* (*Ne sonne pas l'escogriffe, mais l'autre*) ? ou encore, s'agit-il de l'ellipse d'un présentatif (*Ce n'est pas l'escogriffe (dont je parle), c'est l'autre*) ? La difficulté à discriminer un verbe de référence suggère même un autre type d'analyse selon laquelle le prédicat est situé au sein même de la structure qu'il introduit, et se présente donc sous une forme nominale⁵.

L'examen de la référenciation, rendu nécessaire à la reconnaissance d'une fonction syntaxique par le caractère elliptique de ce type de structure, conduit parfois à des hésitations. Le lien de coréférence est plus ou moins lâche et malgré les contraintes sur l'emploi de *pas*, qui n'a théoriquement aucune autonomie syntaxique⁶, l'éloignement du verbe lui permet de décliner une grande variété de positions syntaxiques possibles ; au point que l'on peut observer qu'en dépit de son incomplétude syntaxique, l'association à un groupe nominal lui confère une certaine autonomie énonciative.

2.2. Le prédicat déterminé par *pas* est sous-entendu : réduction d'un énoncé « plein »

Pour d'autres emplois de *pas* suivi d'un groupe nominal, il n'est pas possible d'identifier un antécédent. Le segment qu'il introduit est syntaxiquement autonome et la structure nominale est généralement interprétée comme liée à la présence sous-jacente d'un verbe-support ou de charge sémantique très faible que l'on peut facilement restituer.

2.2.1. Expressions figées

Il s'agit des expressions que l'on trouve régulièrement dans les dialogues où *pas* précède un nom (19), qui peut être suivi d'une proposition infinitive (20). Le prédicat sous-entendu est un présentatif (*Il (n)'est, Ce (n)'est*) :

⁵ Cette dernière interprétation où *pas* est conçu comme modifieur d'un prédicat nominal est conforme à celle que Gaatone propose pour ses phrases négatives elliptiques à valeur existentielle.

⁶ Ce trait est notamment indiqué par Muller (1991 : 163) ; *pas*, opérateur de négation sur un prédicat, ne peut pas être enchâssé, ce qui le distingue du morphème de négation *non*.

Fonctionnement discursif de pas dans les structures nominales

- (19) THESEE. – [...] Je vais partir. J'ai entendu, jeune fille. Paix sur toi
BERETA. – **Pas** question. **Pas** question. Il ne part pas. Ça n'est pas du tout
prévu (G, 57)
- (20) VLADIMIR. – Regarde s'il est vivant d'abord. **Pas** la peine de lui taper dessus
s'il est mort. (B, 124)

Ces formules présentent brutalement le substantif nié. Du fait de leur caractère polémique, leur emploi suppose un contexte d'interlocution, qui peut s'intégrer dans une seule intervention (20).

2.2.2. Enoncés existentiels

Dans cet emploi, *pas* introduit l'expression d'une quantification nulle. Il s'applique à un nom précédé du déterminant *un* (8) ou de la préposition *de* (21) :

- (8) [...] *mais là encore, toujours, même pas un chien, même pas un enfant qui jouerait à la balle, [...]* (G, 78)
- (21) VLADIMIR. – Quand j'y pense... depuis le temps... je me demande... ce que tu serais devenu... sans moi... (*Avec décision.*) Tu ne serais plus qu'un petit tas d'ossements à l'heure qu'il est, **pas** d'erreur. (B, 10)

Le nom quantifié négativement constitue un segment syntaxiquement autonome, qui apparaît dans le dialogue isolé, en incise, ou venant ponctuer un autre énoncé. Du point de vue discursif, la forte représentation de cet emploi dans les didascalies conforte une interprétation descriptive, comme expression de l'inexistence ou de l'absence d'un objet ou d'un phénomène.

Le verbe-support qui exprime l'existence est typiquement *il y a*. La solution selon laquelle la forme nominale résulte de l'effacement de ce prédicat verbal sémantiquement faible invite à interpréter son emploi comme la recherche d'une économie linguistique. Pour une occurrence telle que (22), la reprise dans la complétive du prédicat verbal énoncé précédemment écarte l'argument de l'élimination du superflu. En revanche, on pourrait y voir la volonté de la part de l'auteur d'imiter la langue orale et une expression en cours d'élaboration, non encore pleinement actualisée :

- (22) [Voix] – [...] C'est juste ma voix disant : Il fait très sombre ici mais je pense que ça va s'éclairer, **pas** de raisons que ça ne s'éclaire pas, en général, je suis là, je dis: « il fait très sombre ici », et ça finit par s'éclairer, [...] (G, 68)

En fait, pour la plupart des occurrences, la restitution d'un prédicat verbal existentiel affecte le sens de la formulation nominale. Elle implique par exemple une modification du statut hiérarchique de l'acte dans une suite d'énoncés. En (21), l'énoncé elliptique est enchaîné à un énoncé plein au moyen d'une virgule. Du point de vue énonciatif, il constitue un acte

subordonné qui vient commenter et renforcer le contenu de l'assertion précédente ; et c'est le manque du verbe-support qui indique cette cohésion discursive :

- (21) VLADIMIR. – Quand j'y pense... depuis le temps... je me demande... ce que tu serais devenu... sans moi... (*Avec décision.*) Tu ne serais plus qu'un petit tas d'ossements à l'heure qu'il est, **pas** d'erreur. (B, 10)

Dans d'autres exemples où l'énoncé nominal exprime bien une absence, rétablir la forme verbale aboutit à une suite peu naturelle. C'est en particulier le cas lorsque le nom sur lequel porte *pas* exprime un procès. En (23), l'introduction de *il n'y a* devant *pas de réaction* reste acceptable même si elle crée une rupture entre le procès et son acteur nommé dans le contexte antérieur (*la Femme*)⁷. En revanche, elle aboutit à un énoncé insolite en (11) où la séquence elliptique ne peut être traduite en énoncé plein que par la transposition du nom en verbe (*Marie ne réagit (toujours) pas*).

- (23) [...] *Après manger, elle va pour boire mais tend d'abord la bouteille à la Femme qui tourne. Pas de réaction. Alors elle boit [...]* (G, 83)

- (11) LEA. – Maintenant viens !
Marie, pas de réaction. [...]
Marie : toujours pas de réaction. [...] (G, 73)

C'est dans ce type d'emploi que les expressions [*pas de N*], [*pas un N*] et [*aucun N*] sont substituables l'une à l'autre, dans la mesure où le nom concerné accepte la quantification.

2.2.3. *Pas* inséré dans un groupe prépositionnel

Dans le dialogue, on trouve quelques occurrences de *pas* dans un groupe prépositionnel introduit par *avec* (24). Cette position paraît incompatible avec la présence d'un verbe, même sous-jacente :

- (24) PHEDRE. – O comment que je peux continuer encore, chaque jour après l'autre,
avec **pas** l'homme désiré depuis tellement pour le chaud
et toute la race que vous êtes, fillasses maudites (G, 17)

La particularité de la préposition *avec* est d'avoir un correspondant sémantiquement négatif : *sans*. Or, en (24), l'emploi peu normatif de la préposition positive associée à *pas* semble se justifier autant du point de vue syntaxique que discursif. D'une part, le groupe prépositionnel inclut deux groupes nominaux dont le premier seulement est affecté de la négation, ce

⁷ Pour expliciter le lien, il faudrait alors ajouter à la suite *de sa part*.

qui permet d'opposer dans un même constituant l'absence de l'homme à la présence massive des filles. D'autre part, l'emploi de l'antonyme *sans* colore tout le groupe nominal de la tonalité négative ; au contraire, la dissociation de la préposition et du morphème négatif rompt une attente, celle d'une information positive, et suppose la superposition de niveaux énonciatifs. Dans le contexte de la pièce, maints hommes se succèdent dans l'existence de Phèdre (information positive), mais elle n'est jamais accompagnée de celui qu'elle désire depuis toujours (information négative), et la formulation choisie permet de condenser cette opposition.

2.3. Énoncés nominaux introduits par *pas* sans équivalent « plein »

Si les emplois de *pas* averbal précédemment envisagés acceptent, dans une certaine mesure, une paraphrase verbale reconstituée à partir d'un prédicat antécédent ou par explicitation d'un verbe-support, on a toutefois pu remarquer que la transformation, loin de conserver intact le sens de la séquence nominale, conduit parfois à des suites peu naturelles. D'ailleurs, dans de nombreux exemples qui présentent une organisation lexicosyntaxique similaire, la recherche d'un énoncé plein sous-jacent s'avère infructueuse. Et la description des énoncés négatifs averbaux par Gaatone, qui propose de les interpréter avec un prédicat existentiel sous-jacent, se heurte à un certain nombre d'occurrences où le morphème négatif ne peut être interprété comme exprimant une absence ou l'inexistence mais comme l'expression d'un refus de la part du locuteur. Cette valeur de *pas* est particulièrement manifeste dans les exemples où la structure elliptique appelle une réaction non verbale en accomplissant un acte injonctif d'interdiction⁸ :

- (25) VLADIMIR (*se penchant*). – C'est vrai. (*Il se boutonne*.) **Pas** de laisser-aller dans les petites choses. (B, 11)

En (25), l'énoncé elliptique n'indique pas l'absence de laisser-aller, mais marque le refus par le locuteur de son propre comportement. Pour restaurer un éventuel prédicat existentiel, il faudrait en spécifier la valeur illocutoire par le choix du mode par exemple : ? *Qu'il n'y ait pas de laisser-aller...* Une paraphrase plus naturelle serait : *Il ne faut pas se laisser aller...*

- (12) VLADIMIR (*prenant de la ficelle dans sa poche*). – On va la lacer.
ESTRAGON (*véhémentement*). – Non, non, **pas** de lacet, **pas** de lacet ! (B, 98)

⁸ Dans ce type d'emploi, la forme *pas de N* ne semble pas commutable avec *aucun N*, alors que la substitution est possible dans les énoncés où l'on peut restituer le prédicat existentiel.

De même, en (12), l'attitude de refus est mise en évidence par la répétition préalable de *non*, et le point d'exclamation. Pour restituer un énoncé plein, il faudrait encore convoquer un autre type de verbe et de mode : *je ne veux pas de lacet ?* ou encore *Ne me mets pas de lacet ?*

Ainsi, la recherche d'un énoncé plein à partir duquel serait dérivée la forme elliptique met à contribution un éventail de lexique verbal et de variation temporelle et modale beaucoup trop large pour en extraire des régularités. De plus, l'équivalence entre les deux types de formulation reste approximative.

2.4. Synthèse

Il n'est pas toujours possible de décider avec certitude de la fonction à attribuer aux structures elliptiques introduites par *pas* : tantôt on a le sentiment que le morphème négatif dépend d'un prédicat verbal énoncé antérieurement (par exemple dans les structures contrastives), et que le groupe nominal représente un constituant de ce prédicat syntaxiquement implicite, tantôt *pas* semble entrer dans la dépendance d'un nom (par exemple, lorsqu'il est intégré à un groupe prépositionnel). Il s'ensuit que sa détermination grammaticale en contexte non verbal oscille entre celle d'adverbe et celle de prédéterminant quantifieur.

La mise en regard d'une classification basée sur les formes nominales auxquelles s'associe *pas* et de leur mode d'insertion discursif aboutit au constat d'une non-coïncidence entre la forme et la fonction. Pour prendre un exemple très représenté dans le corpus, on a vu que la forme [*pas de N*] s'analyse soit comme un constituant détaché d'un verbe exprimé dans le contexte antérieur (13), soit comme un énoncé qui a subi l'effacement d'un verbe-support (21), soit enfin comme un énoncé elliptique irréductible (12).

- (13) THESEE. – Homme, pour toi, je n'ai rien
Moi
Pas d'or. **Pas** d'argent
Rien. Si tu as dans l'idée [...] (G, 100)
- (21) VLADIMIR. – Quand j'y pense... depuis le temps... je me demande... ce que tu serais devenu... sans moi... (*Avec décision.*) Tu ne serais plus qu'un petit tas d'ossements à l'heure qu'il est, **pas** d'erreur. (B, 10)
- (12) VLADIMIR (*prenant de la ficelle dans sa poche*). – On va la lacer.
ESTRAGON (*véhémentement*). – Non, non, **pas** de lacet, **pas** de lacet ! (B, 98)

La présence devant un groupe nominal de *pas*, défini dans l'état actuel de la langue comme un opérateur de négation, conforte la position qui consiste à rechercher une carence dans le choix de ce type d'énoncés particulièrement fréquents dans le dialogue. Mais que l'on considère ou non qu'un énoncé est canoniquement réalisé avec un prédicat verbal actualisé, il

apparaît que l'occurrence d'un énoncé sans verbe ne relève pas du même mécanisme interprétatif. En effet, même si l'analyse syntaxique permet dans certains cas d'identifier un prédicat verbal dans le contexte antécédent sur lequel porterait l'opération de négation, ou de supposer l'effacement d'un verbe-support, l'irréductibilité de certaines occurrences montre que la recherche de l'élément supprimé ne rend pas compte à elle seule des propriétés distinctives de *pas* du point de vue discursif et ne permet pas d'expliquer sa double caractérisation syntaxique comme adverbe ou opérateur de négation sur un prédicat verbal implicite dans certains cas et comme modifieur du nom ou prédéterminant négatif dans d'autres⁹.

3. Fonctions discursives des structures nominales introduites par *pas*

Constatant que la traduction des énoncés elliptiques négatifs du français et du roumain n'aboutit pas forcément à des énoncés de structuration similaire, Cristea (1990) dégage les traits à prendre en compte pour leur mise en équivalence, et insiste notamment sur la nécessité d'identifier leurs fonctions discursives. En effet, l'analyse des exemples disponibles dans le corpus montre que l'occurrence d'une forme nominale introduite par *pas* donne lieu à des mécanismes particuliers qui lui permettent de combiner plusieurs fonctions discursives centrées sur l'information, la cohésion et l'argumentation.

3.1. Fonction informationnelle

La structure elliptique est traditionnellement interprétée comme l'abrègement du superflu dans la recherche d'un style percutant. Or, dans de nombreux exemples, la séquence nominale redouble un énoncé plein que l'on peut interpréter comme équivalent (7), et la forme redondante vient résonner comme un écho enrichi de la mise en contraste exposée dans la séquence intermédiaire :

- (7) UNE VOIX. – Mais un enfant, Zucco ; on ne tue pas un enfant. On tue ses ennemis, on tue des gens capables de se défendre. Mais **pas** un enfant. (K, 92)

Pour d'autres exemples où la forme nominale n'est pas redondante, la brièveté de la formulation résulte de la mise en exergue d'une information, l'élément sur lequel elle s'appuie étant formulé antérieurement et non répété. C'est ce que l'on a pu observer dans la reconnaissance de constituants détachés qui apportent une spécification au contenu de l'énoncé précédent (cf. 2.1.), mais aussi dans les réponses et dans tous les énoncés qui font

⁹ L'analyse de l'exemple (18) en 2.1. a d'ailleurs montré qu'une interprétation n'est pas forcément exclusive de l'autre.

l'ellipse du thème déjà introduit pour focaliser directement sur l'information nouvelle (cf. 2.2.2.).

3.2. Fonction de cohésion

Corrélativement à la focalisation sur un élément de la prédication, l'occurrence d'une structure elliptique renforce la cohésion du discours et des rapports d'interlocution. En effet, le manque du prédicat verbal et de certaines marques énonciatives a paradoxalement un effet structurant sur le discours : le schéma syntaxique canonique de la proposition centrée autour d'un prédicat verbal n'étant pas réalisé, un mécanisme palliatif semble se mettre en place au niveau discursif qui affermit les liens de dépendance entre les énoncés ou leurs constituants ; la structure nominale s'inscrit pleinement dans le contexte d'énonciation et oblige les interlocuteurs à prendre en compte la globalité de la chaîne discursive pour récupérer l'information préalablement donnée ou sous-entendue.

Cette fonction essentielle de la forme elliptique, déjà remarquée lors de l'analyse du mode d'insertion dans le discours, est identifiable dans tous les types d'emplois recensés. Elle permet par exemple, dans les cas où *pas* détermine un prédicat antérieur, d'identifier une réplique comme prolongeant le propos de l'interlocuteur ou du locuteur lui-même, pour le préciser (26) ou le contredire (14), avec éventuellement l'appui de *non* (3) :

- (26) VLADIMIR. – [...] Je ne me suis pas levé de la nuit, **pas** une seule fois. (B, 82)
- (14) LA DAME. – [...] Cette envie-là, tous les hommes l'ont eue un jour ; tous.
ZUCCO. – **Pas** moi. Je suis doux et pacifique. (K, 57)
- (3) POZZO. – Vous m'avez pris pour Godot.
VLADIMIR. – Oh non, monsieur, **pas** un seul instant, monsieur. (B, 30)

De même, la structure elliptique est de règle dans les séquences où un énoncé constitue la réponse à une question (17). En ce sens, cette forme est typique de l'acte réactif :

- (17) VLADIMIR. – Il ne te bat pas ?
GARÇON. – Non, monsieur, **pas** moi. (B, 71)

Malgré une certaine autonomie des emplois pour lesquels on peut restituer une structure présentative ou un verbe-support qui n'ont pas besoin d'être recherchés dans le contexte antérieur, on remarque que la forme elliptique a aussi pour effet de renforcer la cohésion discursive : un lien implicite s'instaure entre les énoncés. L'absence du verbe sémantiquement faible s'accompagne de celle du sujet grammatical et l'interprétation du référent requiert l'examen du contexte précédent (cf. (21) étudié en 2.2.2.).

Par ailleurs, on peut aussi mettre en évidence l'effet de cohésion qui résulte de l'emploi de *pas* dans des groupes directement dépendants d'un verbe et constituant une partie de l'énoncé. C'est le cas des structures contrastives dans lesquelles le fait que l'élément verbal n'est pas répété resserre la mise en regard des membres opposés. Un effet similaire a été remarqué dans l'analyse de *pas* intégré à un groupe prépositionnel (cf. (24) en 2.2.3.).

3.3. Fonction argumentative

Si les deux premières fonctions identifiées sont sans doute significatives de toute séquence elliptique, le rôle argumentatif apparaît plus spécifique à la forme négative par les jeux polyphoniques qu'elle sous-tend et les niveaux implicites qu'elle convoque.

La valeur argumentative de la suite elliptique négative oscille entre l'enchérissement lorsque l'énoncé antérieur auquel elle réfère est lui-même marqué par la négation (10) ou que *pas* est précédé de *même* (5), et la réfutation lorsque le référent est de forme positive (3) :

- (10) PREMIER POLICIER. – Il reviendrait ici ? Pourquoi voudrais-tu qu'il revienne ? Il n'a rien laissé, **pas** un bagage, rien. Il n'est pas fou. [...] (K, 85)
- (5) [...] *Dans un silence surnaturel. Avec même pas la rumeur habituelle des villes.* [...] (G, 72)
- (3) POZZO. – Vous m'avez pris pour Godot.
VLADIMIR. – Oh non, monsieur, **pas** un seul instant, monsieur. (B, 30)

D'autre part, le refus marqué par l'occurrence de *pas* concerne des niveaux énonciatifs variés, puisqu'il peut affecter aussi bien un énoncé explicite (3), qu'un niveau implicite (20). Il peut aussi s'appliquer à du non-verbal : une attitude (25), ou une situation comme en (27) où Thésée refuse le rapport d'interlocution que Pythie tente d'introduire :

- (20) VLADIMIR (*à Estragon*). – Tu vois, tu n'as rien à craindre. C'est même une occasion de te venger.
[...]
VLADIMIR. – Regarde s'il est vivant d'abord. **Pas** la peine de lui taper dessus s'il est mort. (B, 124)
- (25) ESTRAGON (*pointant l'index*). – Ce n'est pas une raison pour ne pas te boutonner.
VLADIMIR (*se penchant*). – C'est vrai. (*Il se boutonne.*) **Pas** de laisser-aller dans les petites choses. (B, 11)
- (27) PYTHIE. – Malheureux. Ecoute
THESEE. – **Pas** elle, non ! **Pas** toi ! [...] (G, 15)

Ainsi, la diversité constatée au niveau syntaxique se retrouve aussi dans les considérations sur les fonctions discursives. En effet, malgré la reconnaissance de certaines constantes dans le choix d'une structure elliptique (fonction informative et de cohésion), les exemples recensés déclinent des schémas argumentatifs d'opposition variables en fonction de leur insertion dans le contexte.

4. Unité de *pas* averbal ?

Etant donné la diversité du fonctionnement de *pas* dans les structures nominales, il est apparu nécessaire, pour rendre compte de ses propriétés, d'envisager conjointement des niveaux d'analyse syntaxique et énonciatif. Si pour de nombreuses occurrences, l'identification d'un prédicat verbal antérieur ou effacé est possible, elle n'est jamais nécessaire et certains emplois paraissent irréductibles. Ainsi, la description des éléments qui guident l'interprétation des occurrences de *pas* devant un groupe nominal a permis de reconsidérer de manière incidente les phénomènes d'ellipse, mais surtout d'approcher les propriétés syntaxiques et sémantiques de *pas* averbal.

La recherche de régularités dans l'occurrence des groupes nominaux introduits par *pas* a principalement été menée en fonction de leur mode d'insertion dans le contexte. On a remarqué à ce propos que la frontière entre les énoncés dits elliptiques et d'autres phénomènes syntaxiques n'est pas stable, ce qui justifie le fait qu'elle varie en fonction de la perspective choisie (on a souligné les divergences des définitions adoptées par Gaatone et Cristea). Aussi semble-t-il plus fructueux de considérer ce type de structures dans leur fonctionnement propre que comme le produit d'une réduction.

D'une part, on constate que chacune des formes nominales identifiées dans un premier temps traverse la classification effectuée à partir de leur contexte d'apparition. D'autre part, l'examen des rapports de dépendance du groupe nominal avec son environnement montre que pour une même occurrence, il est possible d'envisager plusieurs interprétations syntaxiques : c'est ce que nous avons suggéré par exemple pour (18). Ces faits expliquent les incertitudes sur la nature de *pas* qui, selon sa position, est identifié par le terme vague d'adverbe ou par celui de prédéterminant négatif. S'il n'est pas question ici de prendre position sur le statut syntaxique à attribuer à ce morphème de négation, l'étude du corpus permet toutefois de remarquer que, son rôle typique étant de s'associer à un verbe, la possibilité qu'il a de se déplacer et d'affecter un terme de nature différente semble essentielle dans l'apparition d'un groupe nominal autonome. Lorsqu'il précède un segment détaché, il établit un lien entre le prédicat verbal et son constituant éloigné parce qu'il les détermine conjointement. Mais en tant qu'opérateur de la modalité de négation, il institue le nom qu'il affecte comme prédicat, lui permettant ainsi d'acquérir une certaine autonomie énonciative, et notamment de fonctionner sans l'appui d'une particule de discours.

Fonctionnement discursif de pas dans les structures nominales

En ce sens, la remarque que Gaatone formule pour les structures qu'il isole, selon laquelle l'emploi de la négation est une condition nécessaire à l'apparition de la forme elliptique, semble pouvoir s'appliquer plus largement. Effectivement, la tentative de transposer sous forme positive les occurrences du corpus aboutit souvent à des formulations peu acceptables si celles-ci ne sont pas accompagnées d'une particule de discours :

- (28) OMBRE DE MARIE. – [...] Je l'aimais bien, quand même
OMBRE D'ANNE. – **Pas** moi. La visite est terminée. [...] (G, 153)
- (28)' A : – Je ne l'aimais pas.
B : – *Moi
– Moi oui / moi si.

L'intégration d'un énoncé nominal dans le discours serait donc autorisée, entre autres facteurs, par les propriétés d'un morphème négatif tel que *pas*, et il serait intéressant d'approfondir l'étude de sa propre valeur prédicative.

Du point de vue sémantique, l'unité des emplois averbaux de *pas* réside dans l'expression d'une limite de validité de l'élément sur lequel il porte : *pas* indique un refus qui concerne non le contenu du groupe nominal mais sa mise en relation avec un prédicat antérieur ou sous-jacent : le fait envisagé dans l'expression nominale est rejeté de la réalité contextuelle. La spécificité sémantique de *pas* dans cet emploi mériterait d'être approfondie par une étude comparative avec ses emplois en contexte verbal, mais aussi avec l'emploi, parfois concurrentiel, de *non*.

La valeur sémantique définie dans les emplois averbaux de *pas* concorde avec les fonctions discursives identifiées : *pas* focalise l'attention sur le groupe qu'il a dans sa portée et indique que pour un domaine de référence donné par le contexte, le contenu de ce groupe est à exclure. Et cette exclusion présente un caractère polémique particulièrement patent dans les énoncés averbaux, qui sont marqués d'expressivité.

Ainsi, dans une intervention telle que :

- (7) UNE VOIX. – Mais un enfant, Zucco ; on ne tue pas un enfant. On tue ses ennemis, on tue des gens capables de se défendre. Mais **pas** un enfant. (K, 92)

le groupe nominal introduit par *pas* accède au statut d'acte énonciatif, comme l'indique la ponctuation choisie par l'auteur, et mime l'attitude de refus du locuteur : en refusant d'intégrer un élément à une relation prédicative, celui-ci enjoint son interlocuteur d'adopter la même attitude.

Références bibliographiques

- Cristea, T. (1990), « Ellipse et négation en français et en roumain », in *Revue roumaine de linguistique* 4-5-6, Tome XXXV, pp. 285-293.
- Gaatoine, D. (1994), « Les phrases négatives elliptiques », in P. Attal (éd.), *Actes du colloque de Paris X-Nanterre, 12-13-14 novembre 1992, Linx spécial*, pp. 163-170.
- Muller, C. (1991), *La négation en français*, Genève, Droz.

Références du corpus

- Beckett, S. (1952), *En attendant Godot*, Paris, Editions de Minuit.
- Koltès, B.-M. (1990), *Roberto Zucco*, Paris, Editions de Minuit.
- Gabily, D.-G. (1995), *Gibiers du temps*, Actes Sud – Papiers.